



Question d'actualité au gouvernement n° 0396G de Mme Marie-Hélène Des Esgaulx (Gironde - UMP) publiée dans le JO Sénat du 31/10/2014

Ecotaxe

Mme Marie-Hélène Des Esgaulx. Ma question s'adressait à M. le Premier ministre.

Je souhaite revenir sur la saga de l'écotaxe. (Exclamations ironiques sur les travées de l'UMP.) Cette affaire nous semble illustrer parfaitement la politique menée par le Gouvernement. Cette politique est faite d'annonces, de décisions prises sans véritable préparation, de revirements, de reniements, de contradictions. Elle témoigne d'une incapacité à mener des réformes. Enfin et surtout, elle est un désastre pour nos finances publiques.

L'écotaxe, c'est tout cela à la fois. Oui, les décisions ont été pour le moins mal préparées. Je passe sur les annonces de Mme Royal, faites dans le mépris le plus total du Parlement, alors que l'écotaxe a été votée par le Parlement.

Je retiens surtout que les décisions de suspension de cette taxe ont été prises en oubliant que le contrat de partenariat public-privé, lui, se poursuivait.

Le plus grave, c'est l'effet désastreux sur nos finances publiques de cette affaire, qui tombe particulièrement mal. Non seulement la dernière suspension, dite « sine die » – nouveau concept juridique peut-être, mais qui n'est rien d'autre qu'un abandon pur et simple – nous prive d'une ressource essentielle pour le financement de nos infrastructures, non seulement tous les automobilistes verront le prix du gasoil augmenter, ce qui aura un effet sur leur pouvoir d'achat, mais en plus l'État s'engage sur la voie d'une résiliation unilatérale du contrat de partenariat public-privé, une solution extrêmement onéreuse – 830 millions d'euros dans le meilleur des cas – et qui n'est pas financée dans le projet de loi de finances pour 2015.

Ma question est simple et directe : quelle est la position du Gouvernement sur l'application, ou non, du contrat de partenariat public-privé ?

Le Gouvernement va-t-il vers une résiliation du contrat par voie contractuelle d'ici demain, 31 octobre, date résultant du protocole que l'État a signé cet été avec la société Ecomouv' ? En tout état de cause, comment cette résiliation sera-t-elle financée ? Le sera-t-elle sur le budget des transports ?

Ces questions, mes chers collègues, intéressent le Parlement, mais aussi tous les Français.

Pour ma part, j'ai peur que l'on assiste tout simplement à un gâchis d'argent public, et tout cela uniquement à des fins politiciennes ! (Applaudissements sur les travées de l'UMP et sur certaines travées de l'UDI-UC.).